

## Certains sont déjà morts dans leurs têtes

### Entretien, avec l'équipe PHU de l'Adate

(Cibba Aurélien, Tarello Caroline, Girard-Menoud Marie, Peyroche Remi, Porte Gilles)

**E. I. :** Vous avez contribué en tant qu'accompagnateurs des demandeurs d'asile que vous hébergez à réaliser l'exposition « Corps en exil » qui est mise en exergue dans ce numéro. Comment voyez-vous ce lien entre ces deux termes corps et exil ? Comment, de votre point de vue, vous observez et vous comprenez cette répercussion des expériences de l'exil sur le corps, aussi bien du point de vue physique que mental ?

**M. :** On remarque assez rapidement quand on travaille avec les demandeurs d'asile que toutes les personnes qu'on reçoit ont vécu à un moment donné de leur histoire des violences physiques. Mais, ici, en France, ils bénéficient d'un suivi médical important et la plupart du temps nous retrouvons des problèmes de sommeil, comme si les souffrances qui s'étaient tuées à un moment donné resurgissaient après coup. C'est en remarquant cette constance que j'ai eu l'idée de cette exposition sur le corps.

**E. I. :** Pourquoi plus précisément le corps ?

**M. :** On accompagne ces personnes au niveau de leurs récits pour leurs dossiers, et personnellement j'ai été choquée par les évocations de tortures qu'elles avaient subies, que ce soit les hommes ou les femmes. C'est vraiment violent. On travaille avec l'horreur. Elles ont vécu des choses vraiment marquantes mais elles restent debout alors que leurs corps ont été quelque part détruits. Des personnes qui se sont brûlées les pieds en fuyant par le désert par exemple ou celles qui ont subi des tortures en prison. A chaque fois le corps est présent.

**A. :** On pourrait parler également des souffrances mentales. Lors d'un entretien dernièrement ici, au PHU, un hébergé me disait, si on reprend le contexte de la procédure qui est longue, qu'il se sentait comme s'il était « emprisonné psychologiquement », que c'était comme une prison parce qu'il n'avait pas la possibilité de

travailler par exemple. La plupart sont volontaires pour faire du bénévolat, ils ont besoin de se sentir utiles. C'est une notion qu'on doit vraiment prendre en compte. Le fait de rester dans une attente, dans le même logement, sans beaucoup sortir parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour consommer, je pense que ça leur ramène des angoisses. Certains viennent nous le dire. Dans ce temps vide, cette attente, les choses réémergent dans leurs têtes. C'est aussi cela que nous vivons avec eux quotidiennement.

**M. :** C'est une survie. Ils ont fui quelque chose. Dernièrement, j'ai eu quelqu'un qui disait « M. essaie de faire de nous quelqu'un alors qu'on est déjà mort ! » Certains sont déjà morts dans leurs têtes ! On travaille là-dedans, c'est fort quand même !

**A. :** De toute façon, il faut savoir que l'exil, ce n'est pas un choix. Ils ont été contraints de partir. La majorité ont été persécutés, en plus pour la plupart c'était des persécutions ciblées, individuelles. Donc leurs familles sont restées au pays, souvent c'est très compliqué de les contacter. Donc, ils ne savent pas si elles sont en sécurité, ils ont peur des vengeances éventuelles, notamment les Afghans qui ont très peur pour leurs familles. Souvent, ils culpabilisent beaucoup en se disant « moi je suis là aujourd'hui, en sécurité, j'ai les capacités de partir, de marcher pendant des kilomètres, de supporter ces épreuves alors que ma famille est restée là-bas. » Il y a ce sentiment de culpabilité dont ils souffrent énormément. Et les répercussions sur le corps, c'est des angoisses, la perte de poids souvent ou inversement la prise de poids. J'ai une hébergée actuellement qui depuis son arrivée a vraiment fondu avec troubles du sommeil. Son alimentation a été dérégulée. Et là-dessus, on est un peu démunis.

**E. I. :** Quels sont les autres symptômes que vous constatez ou qui reviennent souvent à ce niveau ?

**M. :** L'hypertension, on voit beaucoup ça. Il y en a qui ont des vertiges par manque de sommeil et de stress permanent.

**A. :** Des cauchemars également. La plupart sont insomniaques. Ils ne dorment pas la nuit.

**E. I. :** Mais ils sont suivis médicalement.

**A. :** Oui, médicalement et psychologiquement. Mais en réalité, il est compliqué de réaliser le suivi psychologique de nos demandeurs d'asile, notamment pour les personnes qui ne parlent pas la langue française. Les psy qui acceptent un interprète, ça ne court pas les rues.

**M. :** Nous avons de plus en plus de difficultés à trouver des psychologues pour les demandeurs d'asile, surtout pour les hommes. Nous avons trouvé une partenaire psychologue pour les femmes, par le biais de l'association Solidarité Femmes, mais pour les hommes seuls, rien. On est en lien avec les CMP bien sûr mais c'est pour des prises en charge psychiatriques. Il y en a très peu ici qui en relèvent. Ils ont plutôt besoin d'un accompagnement psychologique. Il y avait le EMLPP, Equipe Mobile Liaison Psychiatrie Précarité (Pass Psy), qui faisait ça, mais leurs subventions ne leur permettent plus le suivi de ce public. Ils se concentrent sur les personnes qui sont à la rue et uniquement à Grenoble.

**E. I. :** Il n'y a donc pas de consultation spécifique pour les demandeurs d'asile dans l'environnement proche?

**M. :** La seule association à laquelle on peut envoyer une personne d'ici, c'est l'association Caméléon qui assure des consultations psychologiques pour les demandeurs d'asile. Cependant, ils ne prennent plus de nouvelles personnes parce qu'ils n'ont plus les moyens,

**E. I. :** ça se répercute comment sur les personnes ?

**M. :** C'est un peu violent. Eux-mêmes ils finissent par baisser les bras. J'en ai un qui m'a dit lui-même, après plusieurs tentatives pour trouver un psychologue, de laisser tomber.

**C. :** Après, on peut penser peut-être qu'il y a une plus grande sensibilité actuellement aux violences faites aux femmes qu'à celles faites aux hommes. Mais moi, j'ai vu des hommes qui

étaient plus choqués par des violences rencontrées en France que dans leurs propres pays. Leur corps a été plus détruit encore ici que là d'où ils viennent. Par des violences aussi bien psychologiques que physiques : dormir dans la rue, devoir se défendre, etc.

**A. :** Ils sont plus sensibles en fait, de par leurs histoires, à des chocs qui pourraient nous paraître banals. J'accompagne une personne qui a été torturée dans son pays et qui a subi ici une agression verbale dans la rue. Celle-ci a été pour lui source d'une grande angoisse, d'insomnies et de cauchemars comme si cela continuait en fait ce qu'il avait connu avant. Il pensait qu'une fois en France, il était en sécurité, mais en fait non.

**M. :** Je crois qu'aucun n'aurait imaginé dormir dans la rue en France, c'était inconcevable pour eux. En moyenne un homme reste 4 à 5 mois dans la rue avant de trouver une place en hébergement.

**A. :** Ça ramène à ce que disait C. par rapport au fait que le suivi prévu est plus adapté aux femmes. On pense que les hommes sont plus forts. Et on le constate par exemple dans l'attitude de la préfecture (même si on ne prend pas partie). C'est la question de la vulnérabilité, les hommes isolés ne sont pas prioritaires dans les dispositifs d'hébergement hivernaux par exemple. Ce sont d'abord les femmes, seules ou avec enfant ou les familles. Mais un homme seul est considéré comme moins vulnérable. Et pourtant, il y a des hommes abattus et fragiles.

**R. :** Moi qui est plus à l'accueil qu'au niveau de l'accompagnement, ce que je vois concernant les corps, ce sont les tatouages. Des tatouages selon les pays d'origine, leurs formes et la façon dont ils ont été faits. Les Macédoniens, c'est plus à la route, l'aiguille à la main, style prison. Pour les femmes congolaises, c'est plus des petites fleurs faites chez un tatoueur. Il y a des marquages comme ça. Il y en a qui ont été faits apparemment ici, d'autres avant.

**E. I. :** Est-ce que de tout ça, de toutes ces épreuves, ces marquages, etc. les personnes parlent facilement avec vous ou non ?

**C. :** De toute façon, comme on les accompagne au niveau de leurs récits, nous sommes obligés d'en parler. Et déjà, c'est une première intrusion dans leur vie. Souvent ils ne sont là que depuis une semaine ou deux et nous ne les connaissons pas.

C'est difficile. Après, il y en a qui viennent en parler par d'eux-mêmes.

**M. :** Mais bon, on est formé aussi pour repérer et être vigilant des difficultés qu'ils peuvent vivre et faire avec. Sachant que pour certains, l'arrivée au PHU les calme et ils ont tendance à s'écrouler complètement. A nous d'être attentifs par rapport à ça.

**A. :** D'après mon expérience personnelle, je trouve que les femmes se confient plus facilement que les hommes. Et sur des vécus qui étaient quand même très difficiles à supporter, à aborder :des actes de viol ou d'excision, etc. Certaines m'en ont parlé spontanément sans que j'ai eu à poser de questions. Elles semblent plus habituées apparemment à en parler.

**M. :** Peut-être que c'est en rapport aussi avec les cultures dont on est issu. Il y en a qui arrivent à dévoiler plus facilement les choses que d'autres. Je pense que la notion d'intimité n'est pas la même chez tous. Il y en a qui se confient facilement et d'autres avec qui il faut aller chercher l'information pour leurs récits. On sent qu'il y a quelque chose d'important mais qui ne se livre pas facilement. C'est le côté très délicat pour nous.

**A. :** D'autant plus que les moyens du dispositif ne facilitent pas les choses. L'agencement et la promiscuité de nos bureaux se prête moins à l'intimité, nous sommes deux collègues par bureau ! Donc, quand l'autre sent que quelque chose de délicat se joue, il sort pour faciliter les choses. Mais dans la rédaction des récits, on ne détaille pas forcément tout, on nomme les actes subis et les circonstances sans rapporter tous les détails. C'est à eux, lors de l'entretien à l'OFPPRA par exemple de le faire s'ils estiment nécessaire.

**E. I. :** Ce n'est pas évident cette histoire de récit. C'est une sorte de reconstitution à deux qui peut paraître comme une narration à la fois réelle et fictive. Comment la vivez vous ?

**C. :** Je dirais comme une pression. D'abord à cause du délai. Pour une procédure normale par exemple c'est 21 jours pendant lesquels on est derrière la personne pour lui dire qu'il faut écrire son récit et que cela demande parfois plusieurs séances de plusieurs heures. Après, quand c'est des procédures prioritaires, des fois le rendez-vous à la préfecture peut être la semaine d'après. Donc, c'est une pression et ce qui est compliqué,

c'est que la personne vient d'arriver, on est là et il faut qu'elle dise tout. Alors, il arrive que des choses se passent pendant le récit, des malaises, des crises d'angoisse, etc.. Parfois, elles vont pas tout dire et c'est par la suite qu'on découvre des choses importantes pour l'argumentation du récit.

**M. :** C'est compliqué oui, parce que pour nous, le défi est que l'histoire écrite soit la plus juste possible et la plus fidèle aux propos de la personne. Parfois cela demande des heures d'écriture.

**A. :** D'après les retours de l'OFPPRA et de la CNDA, la personne accompagnée dans l'écriture de son récit a quand même plus de chance que sa demande soit jugée favorable. C'est quand même un élément essentiel dans leur dossier.

**G. :** Sauf que même quand on écrit le récit avec eux, on se rend compte que parfois ils ne le maîtrisent pas forcément pour autant. Et c'est une énorme responsabilité dans l'accompagnement. Il faut à la fois faire attention à ne rien rater d'important pour qu'il n'y ait rien qui desserve leur cause. La pression est aussi à ce niveau-là. On doit se contrôler pour assurer un récit crédible et en même temps on est pas toujours sûrs d'avoir tous les éléments. Et des fois cela ressort durant l'entretien avec l'OFPPRA et tout le travail fait peut s'écrouler en quelques minutes. Quand une personne a été déboutée, la question se pose toujours pour nous de savoir si, au niveau de son récit, il n'y a pas une relation avec ce qu'elle a raconté.

**E. I. :** Du coup il y a également des répercussions sur vous en termes de réussite ou d'échecs ?

**G. :** Il y a des choses qui ne nous appartiennent pas, sur lesquelles on n'a pas de maîtrise. Donc, il y a aussi un travail de déculpabilisation que nous devons faire. Malgré le travail d'accompagnement que nous faisons, on est pas toujours capable de savoir s'il va être utile ou pas.

**C. :** Et puis il y a quand même cette temporalité de l'attente fractionnée qui n'est pas simple. On fait un premier travail intense de deux semaines, puis il faut attendre la décision de l'OFPPRA, et si c'est négatif, il faut reprendre ce travail pour la CNDA, avant une autre longue pause jusqu'à la réponse. C'est une pression cyclique pour tout le monde. Il y en a qui ne veulent plus en reparler après la première fois. C'est trop compliqué pour

eux. Je pense que le délai d'attente décourage aussi.

**M. :** Il y en a aussi qui ne comprennent pas ce harcèlement. Ils disent que le passé c'est le passé. Ils ne veulent pas revenir tout le temps dessus. C'est peut-être culturel. Mais en fait, on les oblige tout le temps à replonger dedans et sans soutien psychologique. C'est vraiment atroce. En comparaison, moi, j'ai travaillé en CHRS, c'est des personnes aussi abîmées mais on les remet pas tout le temps dans la justification de leurs parcours et elles bénéficient d'un accompagnement long où les personnes ne sont pas obligées de parler de leurs souffrances tant qu'elles ne se sentent pas prêtes de le faire. Et là, par contre, c'est de but en blanc, vas-y, dévoile ! Alors, parfois on n'en dort pas non plus !

**E. I. :** Comment vous travaillez ces difficultés entre vous ?

**C. :** On n'a pas d'analyse de la pratique mais on en parle en équipe entre nous. Et on se donne les moyens d'essayer de faire le mieux possible. Par exemple, quand j'ai fini la rédaction d'un récit, je le transmets à un collègue pour avoir son retour, s'il y a des ambiguïtés, des points pas clairs. Il y a un soutien important entre nous. On a instauré aussi une démarche d'objectivité dans la préparation à l'entretien de l'OFPRA, par exemple on ne fait pas la préparation des personnes que l'on suit nous-même au quotidien dans la résidence.

**M. :** On ne peut pas endosser la double casquette de l'accompagnateur social et de l'agent de l'OFPRA. Parce que là, il s'agit parfois d'aller chercher la petite bête : vous avez dit ça, pourquoi, comment, etc. On risque de manquer d'objectivité. Parfois, on a plus envie de protéger la personne qu'autre chose.

**C. :** Souvent, on sent que la personne ne dit pas tout. Et on est coincé, on a envie de la pousser à tout dire, Mais il y en a qui ont comme une barrière, ou peut-être des pressions de l'extérieur, peut-être de la communauté, surtout à la CNDA où c'est public. Je me souviens d'un cas devant la CNDA où la personne avait du mal à évoquer son homosexualité parce qu'elle craignait des représailles. A un moment le juge a demandé s'il voulait qu'on le fasse à huis-clos du fait de la pression qui pourrait surgir la communauté.

**M. :** Inversement, je me souviens d'un cas où la personne disait qu'elle était ex-enfant soldat pour ne pas qu'on l'embête. Ça fait un choc et plus personne ne cherche à aller plus loin. Alors qu'il s'est vérifié par la suite qu'elle ne l'était pas. Mais c'était tellement difficile pour lui de raconter sa vraie histoire que voilà. Donc, c'est difficile, il y en a qui préfèrent se réinventer un autre récit. Je crois qu'il y en a beaucoup comme ça.

**E.I. :** Par rapport à la communauté, les dossiers sont, je suppose, confidentiels. C'est plutôt eux qui pensent qu'ils ne le sont pas ?

**C. :** Il y en a qui ont peur quand on leur demande le récit qui a été envoyé à l'OFPRA. C'est difficile pour les Afghans, ou les Géorgiens de faire confiance.

**A. :** Ça, on le sait, par rapport à leur communauté, je sais que les Albanais, à Marseille, beaucoup ont des surnoms, ils ne s'appellent pas par leurs noms.

**E.I. :** Quand ils vous livrent leurs récits, est-ce qu'ils sont sûrs que c'est confidentiel ?

**A. :** C'est à nous de les sécuriser, de le leur dire.

**C. :** Je dirais que c'est plutôt de la honte de ce qu'ils ont vécu. J'ai une dame qui a vécu des choses atroces, Elle est venue en France en passant par un autre pays européen et il y avait une zone d'ombre. Elle nous a dit qu'elle avait fait ceci et cela, et quand on a reçu sa feuille lui notifiant qu'elle était placée en procédure prioritaire pour x raisons, j'ai découvert qu'elle avait obtenu un titre de séjour dans ce pays. On avait une semaine pour envoyer le récit, donc je l'ai convoquée, je lui ai demandé les raisons pour lesquelles elle ne m'en avait pas parlé. C'est là qu'elle m'a avoué qu'on l'avait forcée à se prostituer. Elle m'a dit qu'elle avait honte d'avoir fait ça. C'est pas facile de dévoiler l'intimité du corps à quelqu'un qu'on ne connaît pas.

**A. :** On prépare souvent le demandeur d'asile à l'entretien OFPRA en binôme. On essaie d'imposer une mixité : un homme et une femme. Une fois, j'ai dû sortir de la pièce car je sentais que la personne voulait se confier, s'exprimer sur un élément bien particulier et que je gênais, je l'ai vu dans son regard.  
[...]

**C. :** Il y a aussi la douleur de l'absence de la famille. Il y en a qui disent moi je suis là, je ne vois pas mon fils, ma fille, ma mère est décédée, etc.,, C'est compliqué, surtout lorsque qu'on les met en garde qu'ils ne pourront pas repartir dans leur pays s'ils obtiennent le statut de réfugié,  
[...]

**E.I. :** Je reviens sur le corps en exil, mais cette fois-ci en ce qui concerne les travailleurs sociaux. Quels sont vos ressentis liés à votre travail au contact des demandeurs d'asile ?

**M. :** Moi par exemple, j'ai changé plusieurs fois de bureaux. Je me suis rendue compte récemment qu'en un an, j'ai changé 3 fois de bureau et 6 fois sa disposition ... Étonnant alors qu'on travaille avec des personnes exilées qui ont changé plusieurs fois de pays en traversant plusieurs frontières...

C'est surtout la pression, la culpabilité de lâcher les gens dehors une fois sortis d'ici. C'est hyper violent. Surtout quand on les voit au bas de chez soi faire la manche.

**A. :** Quand on prend le récit, on dit qu'on est là pour aider la personne, mais je suis là aussi pour poser des questions, on fait du flicage, souvent j'ai l'impression que je fais une enquête. A l'origine ce sont des victimes.

**G. :** Surtout qu'on leur demande de prouver ce qu'ils ont vécu. Il y a le sentiment de double échec quand une personne est déboutée, le sentiment de ne pas peut-être avoir fait le bon récit, et de l'accompagner à la sortie.

**A. :** Il y a aussi des moments de joie. Quand quelqu'un a obtenu le statut de réfugié, on hurle de joie.

[...]

**E.I. :** Grosso modo, en termes de temps, il est de quel ordre pour ces demandeurs. C'est des épreuves, pour certains ils sont déjà là depuis 12 ans, ils galèrent.

**A. :** La même personne peut faire 7 pays avant d'arriver en France.

**E.I. :** Quand le demandeur que vous accompagnez est débouté ou que que vous devez sortir une personne qui n'a plus droit à l'hébergement. Que leur dites-vous ? Je suppose que ça doit être aussi dur pour vous. Est-ce qu'ils vous rassurent plus que vous les rassurez ?

**M. :** C'est vrai des fois on peut lier amitié. Mais on leur explique la situation dès le départ. Certains reviennent nous voir pour nous dire comment ça va. Parfois on les croise dans la rue.

**C. :** Moi, on m'a dit que « tu resteras toujours notre maman, tu as été là dès le début ».

**M. :** On m'a dit « pourquoi tu m'abandonnes ».

**A. :** Au bout de quelques semaines ils trouvent d'autres travailleurs sociaux et ça repart.

**E.I. :** Merci beaucoup.